



## CAHIER D'ACTEUR N°9

## CONCERTATION PUBLIQUE

Sous l'égide de



DU 19 SEPTEMBRE  
AU 21 NOVEMBRE 2022



Le Collectif Climat du Pays d'Aix antenne de l'association Alternatiba compte une centaine d'adhérents et plusieurs centaines de sympathisants sur l'ensemble du territoire du Pays d'Aix.

« Le Collectif Climat du Pays d'Aix a pour but de fédérer toutes les énergies individuelles et collectives sur le Pays d'Aix afin d'agir pour de meilleures conditions de vie et un meilleur vivre ensemble pour tous les êtres vivants. »

La CEPG (Convergence du pays de Gardanne) La CEPG est reconnue défense de l'environnement elle a pour but de promouvoir l'amélioration des conditions de vie dans les communes de Gardanne et environ...

### AVIS du Collectif Climat du Pays d'Aix et de La CEPG

#### Concertation publique projet Hynovera

Concertation publique sur le projet Hynovera, porté par la société Hy2gen. C'est un projet de construction d'une unité de production de carburants renouvelables sur le site de la Centrale thermique de Provence à Meyreuil. Le projet vise à construire puis exploiter une unité de production de kérosène, diesel et méthanol « renouvelables », à partir d'hydrogène « renouvelable » et de biomasse forestière.

#### En bref

Le Collectif Climat du Pays d'Aix Alternatiba et la CEPG émettent un avis négatif au projet Hynovera. Dans le cadre de l'approche du tryptique : sobriété (1), efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Ce projet n'est pas sobre car il va utiliser beaucoup de bois forestier et fragiliser encore plus les forêts qui subissent le réchauffement climatique et leur accroissement diminue. Le projet prévoit de prendre les arbres dans les pentes ce qui est consommateur de plus d'énergie. La promesse d'un label PEFC peu fiable va affaiblir la biodiversité.

Ce projet n'est pas sobre car il va consommer beaucoup d'eau, ressource rare ces temps-ci et qui risque de l'être encore plus. D'autres usages de l'eau sont plus importants que de faire voler des avions.

Ce projet n'est ni sobre, ni efficace, ni d'énergie renouvelable car il risque d'utiliser de l'électricité produite à partir de biomasse forestière ou de panneaux photovoltaïques installés sur des parcelles ayant été déforestées.

Rien n'est prévu pour éviter ce projet. « La prise en compte de l'environnement doit être intégrée le plus tôt possible dans la conception d'un plan, programme ou d'un projet (**que ce soit dans le choix du projet, de sa localisation, voire dans la réflexion sur son opportunité**), afin qu'il soit le moins impactant possible pour l'environnement. » (site du ministère de la transition écologique) <https://www.ecologie.gouv.fr/eviter-reduire-et-compenser-impacts-sur-lenvironnement>

Ce projet ne remet pas en cause les modes de transport gourmands en énergie que sont l'aviation et le transport maritime.

Ce projet est situé dans une zone urbanisée qui subit déjà de nombreuses pollutions : de bruit, de particules, de passage de camions, d'odeurs. La coupe est pleine ça déborde déjà.

(1) Définition de la sobriété selon le GIEC : « ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau tout en assurant le bien-être de tous les êtres humains dans les limites de la planète ».

### **Positionnement sur le projet Origine du projet Hynovera**

Le projet Hynovera s'intègre dans le pacte pour la transition du territoire Gardanne Meyreuil. Ce pacte pour la transition, n'est globalement pas fait pour une transition écologique, ni pour la préservation du Climat, ni pour le maintien de la biodiversité. En effet la majeure partie n'engage pas de réelles transformations pour une vie meilleure. Les évolutions réelles pour le climat sont à la marge. Le partenariat revendiqué est à géométrie variable. Le poids des industries polluantes et faisant du greenwashing ont eu la part belle dans la définition des objectifs et des projets. Les associations ont été cantonnées au cadre de vie qui sera impacté par les projets définis sans tenir compte de leurs avis.

### **Sur l'utilisation de plaquettes forestières.**

Une fois le « e-kérosène » ou le « e-diesel » brûlé par les avions ou les bateaux, le CO<sup>2</sup> capté par les arbres pendant 30, 50, ou 70 ans se retrouvera à nouveau dans l'atmosphère au bout de quelques jours ou semaines. Il faudra attendre la même durée de vie des arbres âgés utilisés par Hynovera pour que les petits arbres plantés, contiennent autant de CO<sup>2</sup>. Il apparaît donc que ce projet autorise un large incohérent et immédiat, au vu des impératifs de maintien des objectifs urgents de limitation de Gaz à effet de serre pour limiter le changement climatique.

Il est urgent de capter du CO<sup>2</sup> et de laisser un maximum de CO<sup>2</sup> capté dans les différents puits de carbone et en particulier les forêts.

Le label PEFC ne garantit pas les qualités de maintien de la biodiversité. Il ne nous a été apporté aucune garantie de contrôle effectif tout au long de la chaîne, que ce soit, du bois sur pied jusqu'à l'utilisation en passant par l'abattage, le transport, etc. En effet il nous a été expliqué que ce sont les intervenants consécutifs qui valident la certification de l'étape précédente. Les risques de mauvaise application, de fraude et de conflit d'intérêt sont sans contrôle conséquents. Le représentant de la certification PEFC a été dans l'incapacité de nous dire combien de vérification sur place faite par l'organisme par rapport, au nombre de coupe, au nombre d'hectares de bois ou forêts coupées. Cette certification n'est donc pas une preuve de respect de la durabilité, de maintien de la biodiversité toute au long de l'ensemble des opérations d'exploitation. Cette certification autorise des coupes rases de très grandes dimensions qui entachent grandement le maintien de la biodiversité. Les replantations alors se font avec des arbres souvent de même espèce et de même âge qui amènent des dangers pour la biodiversité et les risques de tempête et d'attaque de scolytes.

Les risques pour la forêt sont aggravés suite à la diminution du nombre de salariés de l'ONF depuis des années. Ces cumules d'orientations données par l'état à l'ONF en diminuant le budget obligent l'ONF à couper plus de bois pour se financer.

### **Sur le transport aérien**

Le projet Hynovera est subventionné et va gaspiller l'argent public pour une mauvaise solution. Cela permettra de maintenir les prix des billets artificiellement bas, avec pour conséquence un trafic aérien plus important et des émissions

plus élevées que si c'était le secteur aérien qui en payait le coût. Sachant que le kérosène n'est pas taxé et le e-kérosène est aidé. L'ensemble de ces mesures aggrave le réchauffement climatique.

L'avion est le moyen de transport le plus destructeur pour le climat. **En 2018, le transport aérien a contribué à hauteur d'environ 6 % à l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine de l'année.** En Europe, où vivent bon nombre de passagers aériens réguliers, cette proportion est encore plus grande. L'impact de l'avion ne se limite pas au CO2. En comptant les émissions à haute altitude autres que le CO2, **l'impact global de l'avion est en moyenne trois fois plus fort que celui du CO2 seul.**

Le transport aérien est injuste par rapport à l'empreinte carbone des autres habitants de la planète. Qui pour certains n'ont plus de quoi vivre à cause du changement climatique du en partie aux vols aériens.

La volonté des divers aéroports de s'agrandir et d'augmenter le trafic annule la soit disant baisse de gaz à effet de serre du e-kérosène.

### Sur les bateaux

Utiliser le e diesel pour des portes containers venant de chine ou d'ailleurs pour créer 50 emplois il est plus judicieux de limiter les importations de produits manufacturés et de les produire en France.

La contradiction arrive à son paroxysme quand ces portes containers transportent des troncs d'arbre, de chêne français qui plus est, vers la Chine et nous revienne en produit manufacturés tout en utilisant du E diesel produit avec des plaquettes forestières. Tout cela en dégradant la balance commerciale de la forêt et du bois et en détruisant des emplois en France par la perte de nombreuse petites scieries adaptées aux territoires.

Il n'a pas été étudié la possibilité d'éviter ce prototype. D'autres prototypes existent : - les cargos à voiles pour le transport de marchandise (TOWT (Trans Oceanic Wind Transport) la société finistérienne de transport de marchandises à la voile <https://reporterre.net/Le-transport-de-marchandises-a-la-voile-commence-a-traverser-l-Atlantique> ) (l'entreprise Grain de Sail a conçu un cargo à voiles capable de traverser l'Atlantique <https://reporterre.net/VIDEO-Le-voilier-cargo-qui-transporte-cafe-cacao-et-vin-sans-polluer>)

et des bateaux à voiles pour le transport de passagers. Il vaudrait mieux aider ces projets là sur notre région dans des chantiers navals à la Ciotat, à la Seyne, à Marseille et des bureaux d'étude à Gardanne Meyreuil. Le nombre d'emploi serait supérieur aux 50 prévus par Hynovera. Ce projet de prototype Hynovera n'a donc pas d'opportunité en comparaison au gaz à effet de serre émis face aux autres prototypes.

### Sur le procédé de fabrication d'Hydrogène.

Il y a un risque que l'électricité vienne des panneaux photovoltaïques installés à la place des forêts rasées dans le Luberon et dans les Alpes alors qu'il est urgent de maintenir des puits de Carbone.

Dans la FICHE THEMATIQUE / N°3 / L'ELECTRICITE RENOUEVELABLE est écrit

« L'électricité utilisée par Hynovera proviendra du réseau électrique et non de la Centrale Thermique de Provence dont l'électricité produite n'est destinée à un producteur privé mais est sous contrat avec le réseau. » cette assertion est devenue caduque car il a été annoncé que Gazel énergie avait rompu le contrat avec l'état et ENEDIS et vendrait son électricité sur le marché de l'électricité.

### Sur l'utilisation de l'eau

Au regard du manque d'eau qui va s'aggraver dans les années prochaines, il est urgent de préserver cette ressource. Ce projet n'est pas prioritaire.

### Sur les risques pour les riverains et les communs alentours.

Les installations prévues sont situées à quelque dizaines de mètres des habitations, écoles et stades. Les risques de feu d'explosion, n'ont pas été évalués suffisamment, que ce soit pour ce Projet ou pour la proximité de la centrale Biomasse. L'effet domino des risques est conséquent entre l'accumulation de produits dangereux et le stockage de bois auto inflammable. D'autres projets aussi dangereux, prévus dans le pacte risquent d'aggraver l'effet domino comme lors des catastrophes AZF et Lubrizol. Trente ans après l'accident de Total La Mède, industriels et autorités ont-ils tiré toutes les leçons du drame ? les risques accrus : La multiplication de la sous-traitance et la suppression des CHSCT ayant diminuée les pouvoirs de contrôle et d'investigation

des représentants des salariés sur la sécurité. Ce projet va augmenter : Le nombre de camions avec les nuisances concomitantes particulièrement dans un environnement urbanisé déjà impacté par de multiples pollutions.

De nombreuses pollutions vont impacter l'ensemble de la métropole.

Sur les répercussions sur la nature et l'environnement.

Ce projet va augmenter la luminosité nocturne. Il va être implanté à la place du stock de charbon qui lui ne produisait pas de lumière. Il va augmenter les bruits néfastes pour l'ensemble de la faune.

Le sol prévu pour l'implantation est dit non pollué par le promoteur, il le sera après.

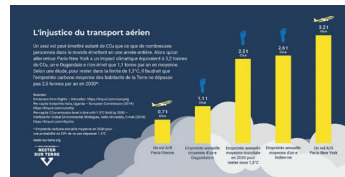
L'imperméabilisation sera effective à 70% les haies et espaces vert et arbres sont-ils bien venus à coté de produits inflammables alors qu'on nous oblige à débroussailler autour de nos maisons.

Dans la séquence « Éviter » il s'agirait de ne pas faire cette raffinerie et mettre des arbres à la place.

Page 43 du dossier de concertation publique, il est écrit « ...le paysage lointain de massif boisés... » certains massifs boisés sont moins lointains que ce qu'il écrit ce qui implique encore un peu de nature et de faune à préserver.

### Conclusion

Pour toutes ces raisons il n'y a pas d'opportunité à faire ce projet Hynovera, que ce soit sur le site prévu ou ailleurs.



Concertation sous l'égide de la CNDP



**HY2GEN**  
FRANCE